Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 21 (1870)

Heft: 11

Artikel: Extrait du rapport sur l'aménagement des forêts de communes et de

corporations du canton de Zürich, pendant l'exercice 1868-69

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-784074

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

JOURNAL SUISSE

D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE

Organe de la Société des forestiers suisses.

Rédigé par

El. Landolt, W. de Greyerz et J. Kopp,

édité par

la librairie Hegner à Lenzbourg.

10 11.

Novembre.

1870.

Le Journal suisse d'économie forestière paraît tous les mois chez ID. Megmer à Lenzhourg. Chaque numéro est d'une feuille; le prix d'abonnement est de 2 fr. 50 par an, franco pour toute la Suisse. On peut s'abonner pour 2 fr. 70 à tous les bureaux de poste.

On est prié d'adresser à M. El. Landolt, professeur à Zurich les envois concernant la rédaction; les réclamations relatives à l'éxpedition du journal doivent être faites à la librairie Hegmer à Lenzbourg.

Extrait du rapport sur l'aménagement des forêts de communes et de corporations du canton de Zürich, pendant l'exercice 1868—69.

1. Aire forestière.

Au commencement de l'exercice, les forêts de communes et de corporations comprenaient une aire de 54,053,92 arpents, et à la fin de l'année elles mesuraient 54,064,92; l'augmentation provient en partie de l'acquisition de sol forestier, en partie de corrections qui ont été apportées au calcul des surfaces. Quelques permissions de défrichement qui ont été demandées et accordées, n'ont pas pu être portées en compte, parce que les parcelles qu'elles concernent ne sont pas encore définitivement délimitées et par conséquent pas arpentées. Cette correction n'aurait du reste qu'une très-faible influence sur le résultat total.

2. Produits.

Voici le tableau des exploitations principales et intermédiaires qui ont été opérées dans les forêts en question:

	Aire.	Produi	its prin	principaux.		Produits :		intermédiaires.			Total.	
	Aire forestière.	Etendue d. coupes.	Total.	Par arp. de coupes.	Par arp. de forêt.	Proportion du produit total.	Total.	Par arp, de forêt.	Proportion du pro- duit total.	Total.	Par arp. de forêt	
	Arp.	Arp.	Moules. M	oules.	Moule	s. Pc.	Moules.	Moules.	Pc.	Moules.	Moules.	
Futaies	30582	287,4	23094	80	0,75	65	12436	0,41	35	35530	1,16	
Taillis compos.	23483	821,5	16692	20	0,71	89	2075	0,09	11	18767	0,80	

Total 54065 1108,9 39786 36 0,73 73 14511 0,27 27 54297 1,00

L'étendue des coupes correspond à une révolution d'environ 100 ans pour les futaies, et de 28 ans pour les taillis composés. Quoique les exploitations d'une seule année ne puissent suffire pour juger de toute une révolution, nous pouvons conclure de ces données qu'en général on est resté dans les limites du produit soutenu.

Il n'a été opéré que très-peu de coupes extraordinaires, et toutes étaient autorisées par la Direction de l'intérieur; elles sont comprises dans le tableau ci-dessus. Les plus importantes ont eu lieu dans les forêts de l'hôpital acquises par des corporations.

Les exploitations accessoires sont de peu d'importance. Celle de l'écorce de chêne dans les taillis a diminué depuis quelques années, en suite de la baisse des prix de cette marchandise. Les exploitations agricoles temporaires du sol des coupes dans les futaies sont plutôt en voie de diminution que d'augmentation, parce que les pommes de terre prospérant mieux qu'autrefois dans les champs ordinaires le besoin s'en fait moins sentir et que, d'un autre côté, les vers blancs s'attaquent bien plus aux cultures forestières quand le sol a été défriché. Les habitants de quelques communes du nord et du nord-ouest du canton, n'ont pas encore voulu renoncer entièrement à recueillir de la litière dans les forêts, mais leurs prétentions sont bien loin d'être ce qu'elles étaient autrefois. Sauf dans les années sèches et pauvres en fourrage, on

parvient à en régulariser l'exploitation de façon qu'elle ne cause pas un trop grand dommage à la croissance des boisés.

Dans beaucoup de forêts on élève des jeunes plants dans des pépinières bien établies et bien soignées; par cette mesure les communes obtiennent au meilleur marché possible les plants dont elles ont besoin, et, en vendant le surplus aux propriétaires de forêts privées, elles contribuent à favoriser le développement de l'économie forestière et se créent une source de revenus qui n'est pas à dédaigner.

3. Aménagement.

a) Exploitation des bois et traitement des boisés.

Les règles établies par les plans d'aménagement et suivies jusqu'à présent, ont continué à être appliquées, en général avec un plein succès, et sans opposition de la part des propriétaires.

Dans les futaies les coupes rases forment la règle, sans exclure cependant les coupes successives. On pratique ces dernières dans la plus grande partie des peuplements de bois feuillus, et c'est avec raison qu'on les introduit de plus en plus dans les peuplements de résineux où le sapin blanc est fortement représenté.

L'exécution des coupes dans les taillis simples et composés présente encore les défectuosités qu'on a déjà souvent signalées. Quoiqu'on travaille avec plus ou moins de zèle à remédier à cet état de chose, il est à prévoir que les plaintes à cet égard ne cesseront pas de sitôt d'être fondées. Dans la plupart des localités, on est plus disposé à transformer les taillis composés en futaies qu'à en rendre l'exploitation plus intensive sans changer de mode d'aménagement.

A peu d'exceptions près, on voue de grands soins au traitement des peuplements. Les jeunes futaies sont débarrassées à temps des mauvaises herbes et des bois blancs qui gêneraient leur croissance; on les éclaircit assez tôt pour que les branches des sujets dominants puissent se développer convenablement. Les éclaircies proprement dites laissent plus à désirer que ces premiers travaux, mais il y a aussi un progrès marqué à cet égard.

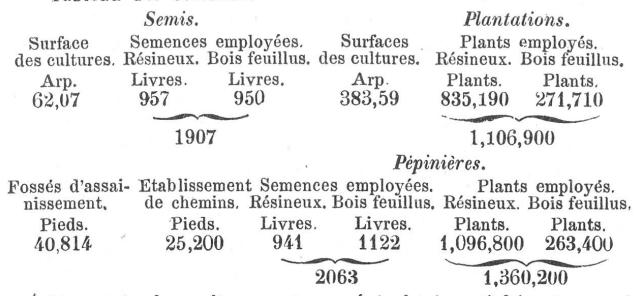
Les opérations de nettoyage et d'éclaircie dans les taillis composés n'ont pas encore pris toute l'extension qui serait à désirer, mais partout où la révolution dépasse 25 ans, on en comprend de plus en plus l'utilité et l'importance.

b) Régénération.

Les coupes rases faisant règle dans les exploitations et les propriétaires ayant à coeur de repeupler immédiatement les surfaces déboisées, les cultures artificielles jouent un grand rôle dans les forêts de notre canton. On les pratique en général avec tant de soin et de succès que les employés forestiers n'ont point de plainte à élever à cet égard. Comme on élève maintenant dans les pépinières des plants de toutes les essences et qu'on les emploie à propos, on arrive ainsi à faire disparaître peu à peu la tendance pernicieuse à favoriser trop exclusivement la culture de l'épicéa. A cette essence préférée on mélange maintenant surtout le sapin blanc, que l'on négligeait autrefois; on emploie aussi le hêtre, mais dans une moindre mesure; dans les stations sèches ces arbres sont remplacés par le pin et quelques mélèzes; dans les endroits humides on introduit assez souvent le frêne en mélange.

D'année en année on met plus de soins à améliorer le peuplement des taillis simples et composés; çà et là cependant on ne tient pas assez compte de la nature du sol dans le choix des essences qu'on emploie.

Tableau des cultures:



Le succès des cultures est en général très satisfaisant, ce qui doit être attribué à l'emploi de bons plants et surtout à la température favorable du mois d'avril. Cependant dans quelques cultures et pépinières succédant à des exploitations agricoles, les vers blancs ont fait de grands dommages.

On arrivera bientôt à accorder aux travaux de dessèchement toute l'attention qu'ils méritent; mais il est pourtant toujours nécessaire de combattre l'habitude enracinée de donner aux fossés trop peu de profondeur et des talus trop rapides.

La construction des chemins forestiers fait des progrès réjouissants; même les communes et les corporations qui ne possèdent que de petites étendues de forêts commencent peu à peu à s'en occuper.

Le dépôt de semences a vendu: 1321 livres de semences de pins, 786 livres d'épicéas, 165 livres de mélèzes, 281 livres de sapin blanc, 283 livres d'érables, 171 livres de frêne et 114 livres de charmes; la somme perçue a été de 2978 f. 20 c.

4. Police et protection des forêts.

Les prescriptions légales sur l'abornement des forêts sont exécutées partout, mais toutes les autorités n'y mettent pas le même soin. Il y a lieu de se réjouir de ce que beaucoup de communes remplacent par des pierres taillées les bornes défectueuses plantées avec les premières pierres venues.

Malheureusement on n'a pas pu exiger l'exécution rigoureuse des prescriptions concernant le terme fixé pour la vidange des bois, parce que les pluies de l'hiver et du printemps avaient rendu les chemins impraticables.

Les incendies du printemps de 1869 n'ont pas causé des dommages importants. A l'exception du mal produit par la neige du 7 au 8 novembre 1868 qui a causé des dégats considérables dans la partie nord-ouest du canton, les forêts n'ont que peu souffert du vent et du poids des neiges. Au printemps de 1869, elles ont aussi été presque entièrement épargnées par les gelées tardives.

Quant aux insectes nuisibles on n'a eu à se plaindre que des vers blancs, du Bostriche typographe et du Nematus abieti.

5. Personnel forestier.

Comme précédemment, on a donné des cours et organisé des excursions pour perfectionner les connaissances des préposés de communes et des gardes forestiers. Un grand nombre de personnes ont pris part aux excursions, qui n'ont pas été sans succès. Le cours de 15 jours, qui a commencé dans l'automne de 1868 et auquel ont pris part de jeunes forestiers de l'Etat, des communes et des corporations, a été achevé au printemps de 1869.

En général les rapports entre les employés de l'Etat et les préposés ou forestiers de communes ont été d'une nature tout amicale. Les premiers s'efforcent d'agir par la persuasion plutôt qu'en donnant des ordres absolus, et les autres montrent beaucoup d'empressement à suivre les conseils ainsi reçus et à exécuter les travaux recommandés. Il va sans dire que le zèle n'est pas le même partout, mais partout on rencontre de la bonne volonté.

On a adjugé des primes de 20 fcs. à 20 gardes forestiers qui se sont distingués par leur zèle dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Quelques mots sur l'enseignement de la zoologie dans les divisions forestière et agricole de l'école polytechnique.

Les champs et les forêts ont dans le règne animal des ennemis qui se multiplient parfois à un tel point qu'ils détruisent des récoltes entières. Pour se prémunir contre leurs attaques, les hommes ont étudié les moeurs de ces animaux, et ils ont trouvé dans cette étude les meilleurs moyens de les combattre. Mais quels que soient les progrès qu'on ait fait dans cette direction, nous sommes impuissants lorsque ces ennemis pullulent en trop grand nombre, et il faut alors laisser les choses suivre leur cours naturel. Heureusement que la nature elle-même a opposé à la plupart de ces animaux nuisibles, une armée d'ennemis qui se multiplient non moins rapidement qu'eux, ensorte qu'au bout d'un petit nombre d'années leur oeuvre de destruction doit prendre fin.

Les protecteurs de nos récoltes sont plus nombreux en espèces que leurs adversaires, mais l'importance de leur rôle n'a pas été assez généralement reconnue, parce que le bien qu'un animal produit ainsi ne frappe pas la vue comme le mal que fait un autre. C'est pour cette raison que dans l'enseignement on ne dit trop souvent que quelques mots de ces animaux utiles.

Pour aborder directement notre sujet, nous poserons en principe que le professeur de zoologie d'une école d'agriculture et de science forestière doit être lui-même forestier ou agriculteur, pour pouvoir comprendre l'importance de sa tâche dans l'institution; il faut encore et cela est généralement reconnu, qu'il soit maître dans sa partie, parce que les applications pratiques doivent être fondées sur des connaissances très-solides.

Nous pensons en outre que pour l'organisation projetée la seule voie qu'il convienne de suivre c'est de réunir l'enseigne-